



Problème de colocation: tierce personne présente et départ

Par **cat_black**, le **10/02/2008** à **12:10**

bonjourrrrr
lors d'une colocation de 2 personnes, avec chacune 1 bail, l'un des colocataire peut-il demander à l'autre colocataire de faire payer une partie du loyer a sa petite amie, qui est présente 5 jours sur 7 dans l'appartement?
peut-on aussi demander lors du rappel des charges sur l'année passée, à ne payer qu'un tiers de l'eau consommée et que l'autre colocataire + sa petite amie paie les 2/3 restant?
comment peut-on faire si un colocataire s'en va sans payer sa moitié des factures comme l'électricité?
merci de votre aide